



Communiqué de presse

Le consommateur est la première victime de l'interdiction de la publicité pour les jeux de hasard

Age d'or en approche pour les opérateurs illégaux

Bruxelles, le 9 mai 2022 – Les opérateurs privés de jeux de hasard légaux sont scandalisés par l'interdiction drastique de la publicité pour les jeux d'argent légaux annoncée par le ministre de la justice. Cette mesure ne profitera pas au consommateur, au contraire. Ils ne pourront plus faire la distinction entre les offres légales et illégales et seront de plus en plus susceptibles de jouer sur des sites qui n'offrent aucune garantie en termes de protection des joueurs.

L'INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ NE CONCERNE QUE L'OFFRE PRIVÉE RÉGLEMENTÉE

Pour 99 % des joueurs, un jeu de hasard est un loisir et un passe-temps occasionnel. Il est également dans l'intérêt des opérateurs que cela se fasse de la manière la plus sûre possible. Selon Sciensano, environ 0,2 à 0,9 % de la population est exposée au risque de dépendance au jeu¹. Il s'agit d'un pourcentage relativement faible, mais il est évident que chaque dépendant est un dépendant de trop et que le gouvernement et le secteur doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir les comportements de jeu problématiques. C'est pourquoi le secteur propose depuis longtemps d'imposer un devoir d'encadrement à tous les opérateurs légaux (voir ci-dessous).

Cependant, une interdiction de publicité de l'offre légale n'est pas une solution contre la dépendance au jeu. Une enquête récente de l'UGent montre qu'en Belgique, un opérateur sur trois qui fait de la publicité pour les jeux d'hasard sur les médias sociaux est illégal². Si les consommateurs ne peuvent plus distinguer les fournisseurs légaux des fournisseurs illégaux en raison de l'interdiction de la publicité, ils se réfugieront encore plus souvent auprès d'opérateurs qui, par définition, ne respectent pas les règles. Aujourd'hui déjà, en Belgique, 1 euro sur 5 est dépensé dans le circuit illégal³.

La publicité est nécessaire afin d'orienter les consommateurs vers le jeu légal, contrôlé et sûr. Des exemples étrangers, comme l'Italie et l'Espagne, où la publicité et le sponsoring ont été interdits en 2019, montrent concrètement les dangers d'une interdiction de publicité. Par exemple, depuis l'introduction d'une interdiction totale en Italie, on observe une croissance du secteur illégal pouvant aller jusqu'à 50 % (2019-2021)⁴.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

BAGO note que le gouvernement ignore tout simplement l'avis fondé de la Commission des jeux de hasard, le régulateur du secteur, concernant la publicité et opte pour une interdiction drastique⁵.

BAGO note également que le gouvernement laisse intact le plus grand opérateur de jeux de hasard, qui est aussi de loin le plus gros annonceur (40 %), la Loterie Nationale. Des études montrent toutefois qu'aucun jeu de hasard n'est sans risque et que, par exemple, les jeux de grattage présentent un risque similaire à celui des paris sportifs.

¹ [Enquête de santé de Sciensano, 2018](#)

² <https://www.hln.be/binnenland/vlaamse-jongvolwassenen-worden-vooral-online-geconfronteerd-met-gokreclame~a233aa1c/>

³ H2 Gambling Capital

⁴ Illegal gambling in Italy rocketed during pandemic, report suggest, 2021, <https://focusgn.com/illegal-gambling-in-italy-rocketed-during-pandemic-report-suggests>

⁵ <https://gamingcommission.paddlecms.net/sites/default/files/2022-04/Point%20de%20vue%20pub.pdf>



On peut donc se demander si le gouvernement prend réellement ici une décision dans laquelle la préoccupation pour le consommateur est centrale. BAGO tient également à souligner que, contrairement à ce qu'a déclaré le ministre de la Justice sur Radio 1 (VRT) ce matin, il n'y a jamais eu de concertation avec le secteur, ce que les opérateurs légaux regrettent.

IDENTIFIER LES COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES PLUS RAPIDEMENT

BAGO constate que le gouvernement ne se concentre pas sur de véritables solutions pour renforcer la protection du consommateur. Les nouvelles technologies et l'agrégation des données permettent d'introduire de nouveaux mécanismes pour détecter et prévenir les comportements à risque. De nombreux opérateurs le font déjà. BAGO propose donc de développer un cadre juridique général pour imposer le devoir d'encadrement à l'ensemble du secteur. Un tel devoir d'encadrement exigerait, entre autres, que tous les opérateurs surveillent le comportement de jeu de leurs joueurs, informent les joueurs de manière proactive de tout changement de comportement et leur offrent la possibilité de s'imposer des pauses et des limites.

« Aujourd'hui, de plus en plus d'opérateurs légaux déploient des algorithmes et de l'intelligence artificielle pour identifier rapidement les comportements de jeu problématiques émergents et proposer aux joueurs des solutions, pouvant aller jusqu'à leur conseiller de s'inscrire sur la liste EPIS », déclare Tom De Clercq, président de BAGO. « Si nous voulons lutter efficacement contre la dépendance aux jeux d'argent, c'est la voie à suivre ».

Pour plus d'informations

Union professionnelle Belgian Association of Gaming Operators

Tel. : +32 (0) 472 26 08 14

E-mail : info@bago.be

www.bago.be

A propos de BAGO

La 'Belgian Association of Gaming Operators' (BAGO) est l'union professionnelle de cinq entreprises les plus importantes du secteur privé des jeux de hasard en Belgique (Ardent Group, BetFIRST, Golden Palace Group, Napoleon Games & Casino et Kindred). Ensemble, elles représentent la majorité du marché privé physique et digital des jeux de hasard, constitué de casinos, de salles de jeux automatiques, de jeux de hasard pour débits de boissons, d'agences de paris et de leurs sites web associés. BAGO souhaite via un dialogue ouvert et constructif, soutenu par des faits et de l'expertise, être la voix des opérateurs légaux de jeux de hasard en Belgique et un partenaire fiable pour la collectivité et les pouvoirs publics. BAGO développe et propose des solutions pour atteindre le plus haut degré de protection du consommateur, grâce à la canalisation vers une offre légale durable, garantissant un environnement de jeu sûr et prévenant les comportements de jeu problématiques.